



Pôle Neurosciences

PROFIL DE POSTE

Psychologue spécialisé en neuropsychologie

MPR Adulte – 80%

Codification du document :	Rédacteur(s) :	Service de MPR Service des psychologues
	Approbateur(s) :	Direction des Ressources Humaines Service des psychologues Pôle Neurosciences
Date d'application :	Gestionnaire(s) :	Direction des ressources humaines Pôle Neurosciences

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

Service de Médecine Physique et de Réadaptation / Pôle Neurosciences

Le service accueille des patient.es en hospitalisation conventionnelle et en hospitalisation de jour ayant des pathologies très diversifiées (AVC, traumatisme crânien, anoxie cérébrale, SEP, chemobrain, covid long, ...). Certain.es de ces patient.es présentent une plainte et/ou des troubles cognitivo-comportementaux qu'il conviendra d'investiguer et/ou de prendre en charge au cours de leur parcours de soins (Secteurs ambulatoire et d'hospitalisations)

Le/la psychologue spécialisé.e en neuropsychologie est membre de l'équipe pluridisciplinaire et se verra orienter le/la patient.e en fonction des concertations menées dans le projet de soin personnalisé. Il/elle proposera une évaluation avec des outils notamment psychométriques, dont il/elle rédigera les conclusions afin de préciser avec l'équipe les axes du travail cognitif à entreprendre. La prise en soin se déroulera en étroite collaboration avec le médecin MPR responsable du/de la patient.e, l'ergothérapeute, l'orthophoniste, le/la psychologue clinicien.ne, l'enseignant.e en Activité Physique Adaptée, le/la kinésithérapeute et l'IDE et l'aide-soignant.e de coordination.

LIEUX D'EXERCICE

- Pontchaillou - CHU de Rennes

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Direction de l'Etablissement
- Direction du Pôle Neurosciences

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Service de MPR
- Ensemble de l'équipe pluridisciplinaire d'hospitalisation conventionnelle et d'hospitalisation de jour
- Service des psychologues

ACTIVITES

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES**Missions cliniques**

- Elaborer, concevoir et mettre en œuvre des actions préventives et de remédiation cognitive auprès d'adultes exprimant une plainte cognitivo-comportementale ou auprès d'adultes présentant des pathologies neurologiques (AVC).
- Accueillir et prendre en charge les patients adressés au sein du service en Médecine Physique et de Réadaptation.
- Identifier, recenser et analyser leurs besoins et leurs attentes.
- Elaborer des séances de prises en charge rééducatives si nécessaire.

Activités principales

- Réaliser des entretiens et des évaluations neuropsychologiques adaptés au sein du service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) auprès d'adultes exprimant une plainte cognitivo-comportementale et/ou présentant des troubles cognitifs/comportementaux relevés lors de leur séjour (hospitalisation complète, hospitalisation de jour). L'évaluation la plainte nécessitent l'utilisation d'outils psychométriques sensibles et spécifiques.
- Réaliser des entretiens de réassurance et/ou des évaluations neuropsychologiques dans le cadre de la consultation CMP AVC en étroite collaboration avec un médecin MPR, un neurologue et un ergothérapeute de coordination.
- Elaborer, au sein d'un programme pluridisciplinaire et en articulation avec les autres professionnels de l'unité, des séances de prises en charge sur la base d'outils de rééducation et de réadaptation (gestion de fatigue, troubles de la cognition sociale). Ces séances seront réalisées de façon individuelle mais pourront également être menées en groupe, en collaborant avec d'autres professionnels médicaux et paramédicaux de la filière (notamment ergothérapeute, orthophoniste et psychologue).
- Réaliser des entretiens avec les familles.
- Rédiger des comptes rendus pour les patients et des transmissions dans le dossier de soins informatisé (DxCare).
- Être présent.e et participer aux synthèses pluridisciplinaires.
- Sensibiliser les équipes soignantes, les professionnels médicaux et paramédicaux aux problématiques cognitivo-comportementales des patients suivis en MPR.
- Etablir des liens avec les partenaires des réseaux de ville : psychologues clinicien.nes ou spécialisé.es en neuropsychologie, orthophonistes, psychiatres, médecins traitants, etc.
- Participer aux échanges des neuropsychologues du bassin Rennais ou plus largement de la région Bretagne dans le secteur de la réadaptation.
- Participer aux groupes de travail pluri-professionnels visant à développer et réfléchir les outils d'évaluation, de rééducation et à la prise en charge des patients.
- Participer à l'élaboration de travaux de recherche et sur la pratique professionnelle ; communiquer les résultats de ces travaux dans des congrès, séminaires et revues professionnelles.

Travail spécifique au temps Formation-Information-Recherche

- Possibilité de participation à des formations, cours, colloques, etc.
- Participation à des travaux de recherche.
- Formation personnelle, actualisation des connaissances.

Missions institutionnelles :

- Participer à la continuité des prises en charge psychologiques au sein de l'établissement.
- Contribuer à la structuration de la profession au CHU en participant aux Collèges mensuels du Service des psychologues et en suivant ses activités.

EXIGENCES DU POSTE**DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)**

- Master II professionnel en psychologie (cf. Décret n° 91-129 du 31/01/1991 portant sur le statut particulier des psychologues de la fonction publique) **spécialisé en neuropsychologie.**

EXPERIENCE(S) SOUHAITEE(S)

- Expérience en remédiation cognitive chez une population adulte.
- Connaissances sur les répercussions cognitives et psychologiques des lésions cérébrales acquises

QUALITES REQUISES

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les réseaux de prise en charge existants.
- Capacités relationnelles et de collaboration.
- Capacités pédagogiques.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps de travail : **0,80 ETP**. Le poste est à pourvoir en janvier 2026.
- Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention.
- Actualisation permanente des connaissances et travail sur son positionnement clinique (supervision, fonction FIR, groupes de travail, etc.)
- La présence du neuropsychologue doit correspondre à l'organisation du service. Congés à poser de préférence sur les temps de fermeture de l'unité.
- Il est possible que le/la psychologue spécialisée en neuropsychologie intervienne ponctuellement dans d'autres activités de MPR

CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES